

Comment produire de l'énergie tout en valorisant le site ?

Présentation du projet de la commune d'Ortaffa :
installation d'une centrale solaire au sol alliant la
production d'électricité et la redynamisation
de l'activité agricole du site

Présentation du projet de centrale solaire au sol

Dès 2008, la Mairie d'Ortaffa, Juwi EnR et Christophe Koch, partenaires sur le territoire, ont élaboré un projet innovant alliant production d'énergies renouvelables et redynamisation de l'activité agricole et viticole du site.



En effet, préoccupés par l'abandon progressif de cette zone (faible valeur agronomique, arrachage des vignes et parcellement défavorable), les partenaires ont travaillé en étroite collaboration pour développer un projet dont les avantages seraient partagés sur le territoire.

■ La situation du projet sur le territoire ...

Ce projet est implanté sur une zone de la commune :

- peu visible,
- à faible valeur agronomique et victime de l'arrachage massif,
- très morcelée (plus d'une soixantaine de propriétaires).



■ Les spécificités du projet ...

Principaux chiffres clés	
Descriptif technique	
➤	25 ha de panneaux photovoltaïques
➤	Superficie : 68 ha, découpés en 10 enclos
➤	300 000 modules et 25 locaux techniques
➤	Coût total estimé à 48 millions d'euros
Résultats attendus	
➤	Production estimée à 35,5 millions de Kwh / an
➤	6 450 foyers alimentés ou environ 15 000 personnes (en consommation totale)

Les objectifs du projet

Les objectifs poursuivis par la commune d'Ortaffa à travers ce projet sont nombreux :

- allier production d'énergies renouvelables et redynamisation agricole du site,
- générer des retombées financières et partager les avantages sur le territoire,
- exploiter des terrains en jachère et donner un nouvel élan à l'économie locale,
- préserver le site et l'environnement.

Ainsi, en alliant production d'énergie solaire et activité agricole, le projet de centrale photovoltaïque de la commune d'Ortaffa vise à démontrer que les activités agricoles et celles des productions d'énergie sont compatibles et même complémentaires.

Les bénéfices attendus

■ Les bénéfices attendus pour l'agriculture

Ce projet prévoit la mise en place d'une série de **mesures d'accompagnement** afin de préserver et valoriser le patrimoine agricole du site, à travers l'élaboration et la mise en œuvre de **trois chartes agricoles**, élaborées de façon étroite avec les partenaires :

- **Une charte viticole** qui permet :
 - d'apporter un soutien financier aux agriculteurs pour la replantation de cépages qualitatifs (AOC ou IGP) sur les meilleurs terroirs d'Ortaffa. Plus de 43 ha de vignes (160 000 plants) seront ainsi replantés.
 - d'accorder une aide à l'investissement pour les exploitants qui ne souhaitent pas replanter et qui sera destinée à moderniser et développer les exploitations (modernisation du matériel, adaptation au marché, ...).
- **Une charte apicole** qui prévoit :
 - la mise à disposition d'une zone à un jeune apiculteur pour l'installation de 200 ruches,
 - l'ensemencement d'une zone de 15 ha en variétés mellifères,
 - une aide pour l'installation de cet apiculteur, qui servira à l'achat de reines et d'essaims ainsi que de matériel apicole.
- **Une charte ovine** qui prévoit :
 - la mise à disposition de 68 ha à un éleveur du secteur. Cette zone seraensemencée en variété fourragère afin d'être pâturée par un troupeau ovin « Rouge du Roussillon » (ra locale menacée).



Chiffres clés

- ➔ Au total, plus de **500 000 €** seront investis par la société JUWI en faveur de la redynamisation agricole du site

■ Les bénéfices attendus pour l'environnement

Dans une volonté d'exemplarité, la commune a souhaité que les impacts du projet sur l'environnement soient limités. Ainsi, plusieurs dispositions vont être mises en place, telles que :

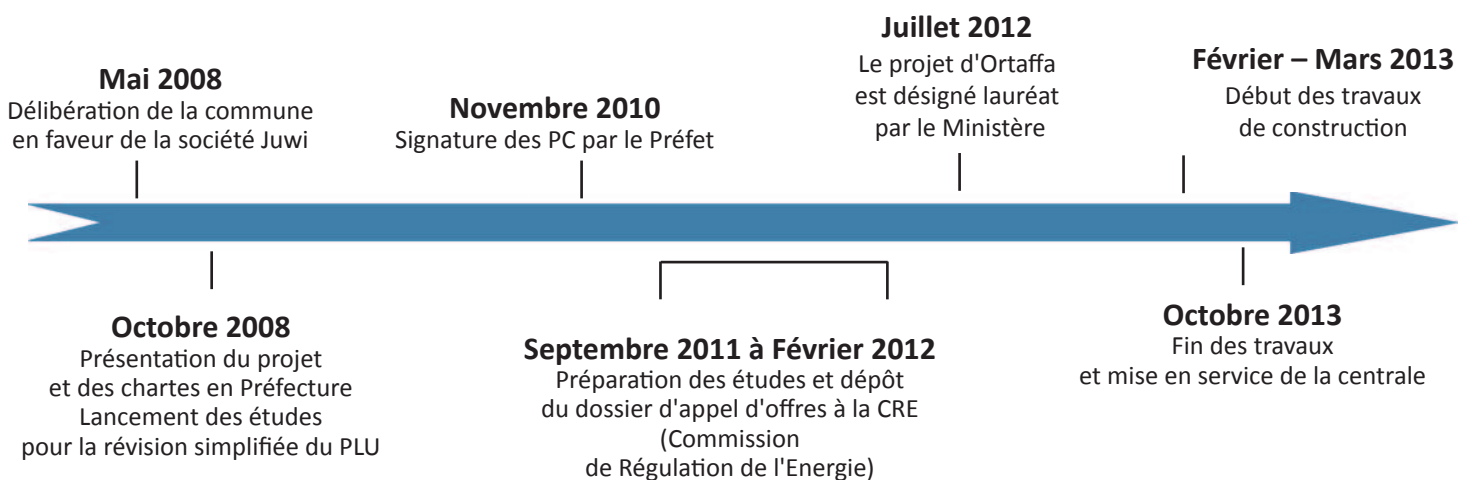
- l'entretien du site par le troupeau ovin afin de ne pas utiliser de pesticides,
- le maintien des corridors écologiques via l'installation d'une clôture permettant le passage de la petite faune,
- la plantation de haies arbustives,
- un aménagement de la zone réversible (l'installation des ondulateurs se fera sans utiliser de béton dans le sol) et le démantèlement intégral du site.

■ Les bénéfices attendus pour la commune et pour les propriétaires

Dans une volonté de partage des bénéfices sur le territoire :

- ➔ les propriétaires concernés par l'implantation de la centrale se verront versés un loyer sur 30 ans, permettant, entre autres, d'aider à l'amélioration de la santé financière des exploitations,
- ➔ la commune bénéficiera de recettes fiscales.

Le calendrier de la démarche



Les facteurs clés de réussite

- Un portage politique fort,
- Une volonté importante de partager les bénéfices sur le territoire et de préserver l'environnement,
- Un accompagnement technique neutre et objectif permettant à la commune de disposer de tous les éléments d'aide à la décision,
- Un projet largement concerté avec la population et les différents partenaires, et ce, tout au long de la démarche.

Pour en savoir plus...



Commune d'Ortaffa
Monsieur Raymond PLA
Maire
tel : 04 68 22 17 08